

# Le Mag'

TOUTE L'INFORMATION DU PAYS DE MORTAGNE

n°9

JANVIER - MARS 2023

[www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)

à la une

**L'eau du Pays de  
Mortagne : une richesse  
à préserver.**

Pays de  
Mortagne



## Édito

Guillaume JEAN,  
Président du Pays de Mortagne

Chers habitants du Pays de Mortagne,

En ce début d'année 2023, même si l'avenir nous paraît incertain avec la crise énergétique que nous traversons et la crise économique qui se profile, je souhaite que nous puissions garder un état d'esprit optimiste et combatif. Non pas dans une naïveté qui nous voilerait les yeux sur les difficultés que nous vivons mais plutôt dans une espérance active qui nous pousse à trouver sans cesse de nouvelles solutions qui nous font avancer. Souvenons-nous de la devise du maréchal de Lattre : « Ne pas subir » et agissons en conséquence avec la volonté d'être réellement utiles à tous. C'est ce qui anime chaque jour le travail de l'ensemble des élus et agents du Pays de Mortagne.

Je vous invite à découvrir dans ce nouveau Mag' un dossier consacré à l'eau, un sujet majeur qui nous concerne tous. Berceau de toute vie, nous nous devons de préserver et d'améliorer cette ressource qui tend à se raréfier, en particulier dans un contexte de forte sécheresse comme nous l'avons vécue l'été dernier. De l'eau potable à l'assainissement en passant par l'agriculture, de nombreux aspects sont traités par la Communauté de Communes et il est important pour nous de vous faire connaître les actions menées dans ce domaine. Nous en profitons également pour valoriser les initiatives prises au sein même de nos communes.

Enfin, s'il fallait une raison de plus de protéger cette richesse naturelle, l'histoire de nos communes est intimement liée à la Sèvre qui parcourt en grande partie le Pays de Mortagne, histoire si bien évoquée dans le livre récemment publié par l'association « Histoire et Patrimoine du Pays de Mortagne » \*. Comme la roche qui patiemment érodée par l'onde, dessine aux flancs de nos coteaux les élans de granits du Bocage, notre identité s'est construite au fil du temps long, dans une lente sédimentation des générations. Sachons donc préserver cette pépite de notre territoire.

Je vous souhaite une très belle année 2023.

\* « En Vendée, le Pays de Mortagne et de la Sèvre Nantaise », Raymond LE PENUZIC, Association Histoire et Patrimoine du Pays de Mortagne, 2022.

# Sommaire

## 02. édito

## 04. en images

Retour sur les événements marquants de la fin d'année 2022.

## 06. en bref

## 09. en action

Nos actions pour les familles et le handicap.

## 20. initiatives

La gestion de l'eau dans nos communes.

## 23. économie

## 26. décryptage

Vers un territoire à énergie positive.



## 11. à la une

L'eau du Pays de Mortagne : une richesse à préserver.

## 28. portrait

Rencontre avec Yann PODEVIN, chef du centre de secours de Chanverrie.

## 29. infos pratiques

## 30. idées sorties

Retrouvez toute l'actualité du Pays de Mortagne sur [f](#) [v](#) [@](#) [in](#)

**Directeur de publication :** Guillaume JEAN  
**Rédaction :** Pays de Mortagne  
**Conception :** Creative Corner  
**Impression :** Luçon Imprimerie Offset  
**Crédits photo :** Pays de Mortagne, communes de Chanverrie, Mallièvre, Les Landes-Genusson, Tiffauges, Saint-Aubin-des-Ormeaux, Mortagne-sur-Sèvre, Saint-Martin-des-Tilleuls et Saint-Laurent-sur-Sèvre, CPIE Sèvre et Bocage, Joseph GUEDON, Klaus STOEBER, Nicolas MAURICE, AdobeStock, Shutterstock.  
**Date de parution :** janvier 2023  
**Dépôt légal :** à la parution  
**ISSN :** 2778-5149





**Petite enfance**

**Les 30 ans de l'Animation Enfance Famille le samedi 26 novembre aux Landes-Genusson.**

Le Samedi de la Petite Enfance a clôturé le mois Animation Enfance Famille. Guillaume JEAN, Président du Pays de Mortagne, Jean-Guy CHENU, Président de Familles Rurales Vendée et Guy GIRARD, maire des Landes-Genusson, ont soufflé les 30 bougies de l'Animation Enfance Famille. Près de 200 personnes ont profité des animations, des ateliers, du goûter et du spectacle « Le grand voyage de petit Pyl ». Cette matinée était proposée par Familles Rurales, le Relais Petite Enfance du Pays de Mortagne, le LAEP Pirouette, la Micro-Crèche Bulle de Malice, la MAM Au Nid des Petits, l'ADMR et la CAF de la Vendée.



**Réseau des Bibliothèques**

**Soirée des bénévoles le 24 novembre.**

Le 24 novembre, les 174 bénévoles du Réseau des Bibliothèques ont été invités à partager une soirée conviviale. Éric COUDERC, Vice-Président en charge de la culture, et les élus des onze communes ont salué leur engagement et les ont remerciés pour leur participation au développement de la lecture publique sur le territoire.

**Vie économique**

**Nouveaux temps forts destinés aux entreprises du Pays de Mortagne.**

Le service Développement économique a mis en place des petits déjeuners thématiques destinés aux entreprises du territoire. Le 19 octobre, la matinée était axée sur la transition énergétique. Le 16 novembre, les dirigeants ont échangé sur la qualité de vie au travail. Le dernier rendez-vous de l'année, le 15 décembre, abordait l'éclairage de nuit.



**Vie locale**

**Marché de Noël de Tiffauges.**

En décembre, le Château de Tiffauges s'est paré de son habit de fêtes pour son traditionnel Marché de Noël. Plus de 81 000 visiteurs ont profité de cette édition 2022, sous le thème "Là où naissent les étoiles".



**France services**

**Ouverture de la nouvelle antenne France services à Mortagne-sur-Sèvre.**

Installée à l'accueil de l'Hôtel de Ville, France services a été inaugurée le vendredi 21 octobre en présence de Gérard GAVORY, préfet de la Vendée et Véronique BESSE, députée. Ce guichet unique permet aux habitants d'être accompagnés par des agents formés dans les démarches administratives du quotidien. Questions liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, de nombreux organismes sont représentés. Un espace numérique, avec un accès à internet, une imprimante et un scanner, est également mis à disposition pour effectuer les démarches en ligne.



**Habitat**

**Inauguration du Domaine de la Grange destiné à l'habitat salarié.**

Le 26 octobre, les élus du Pays de Mortagne accompagnés d'Action Logement et Podeliha, ont inauguré les premières maisons modulaires Habiflex® à Chanverrie. Ce projet répond à l'ambition du Pays de Mortagne d'être précurseur en matière d'accompagnement des entreprises sur l'offre de logements. Des portes ouvertes ont permis aux professionnels et habitants de visiter les premiers logements installés.



**Tourisme**

**Succès pour la 6<sup>ème</sup> édition de Visitions nos entreprises.**

Du 7 au 16 novembre, 18 entreprises du Pays de Mortagne ont ouvert leurs portes au grand public et aux élèves des collèges Saint-Nicolas de Tiffauges et Olivier Messiaen de Mortagne-sur-Sèvre. 208 particuliers et 16 classes de collégiens ont eu le plaisir de découvrir l'univers de ces entreprises.

Contribuez à cette page et publiez vos photos sur Instagram #paysdemortagne



PRÉVENTION SENIORS

## Bien vieillir sur le Pays de Mortagne.

Le service Prévention seniors poursuit sa mission d'information et de sensibilisation à travers ses actions collectives pour les personnes de plus de 60 ans.

- **Stage de remise à niveau du code de la route**  
3 ateliers théoriques et 1 cours pratique pour reprendre confiance au volant, ouvert à tous les seniors du Pays de Mortagne.  
o Les 24, 26 et 27 janvier 2023 de 9h30 à 11h30 à Chanverrie.  
Participation de 10 € / personne pour l'ensemble du stage.
- **Conférences**  
Deux rendez-vous pour s'informer et prévoir, et être ainsi rassuré :  
**L'accident vasculaire cérébral (AVC)**  
o Lundi 13 mars 2023 à 14h30, Le Piment à Mortagne-sur-Sèvre  
**La transmission du patrimoine**  
o Lundi 20 mars 2023 à 14h30, Salle polyvalente à Tiffauges

➤ Inscription auprès du service Prévention seniors :  
02 51 63 69 14 ou [prevention.seniors@paysdemortagne.fr](mailto:prevention.seniors@paysdemortagne.fr)



## Les associations ADMR vous invitent au Théâtre !

Les associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural vous proposent d'assister à un spectacle joué par deux comédiennes du Collectif L'Improbable.

*Suzanne* traite de l'importance du lien social. Cette pièce de théâtre drôle et sensible aborde sans tabou l'isolement des seniors, à travers une co-location subie entre une dame âgée et une étudiante. On y parle aussi du choc des générations et le regard porté sur la vieillesse. Un débat entre les comédiennes et les spectateurs clôturera l'après-midi.

**Suzanne par Le Collectif L'Improbable**  
o Mardi 7 mars 2023 à 15h, salle de Landebaudière à La Gaubretière

➤ Gratuit.  
Réservations au 02 51 44 11 94

AGRICULTURE

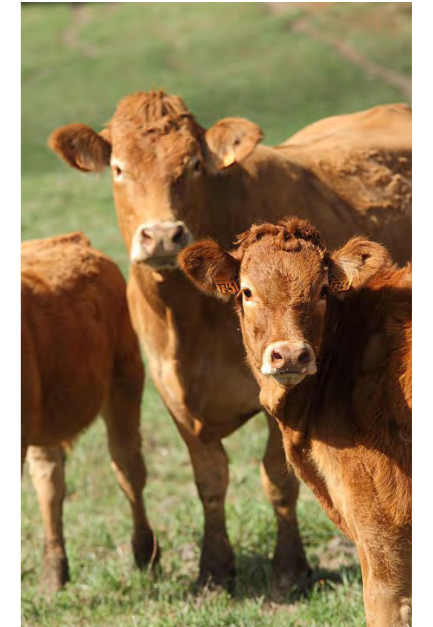
## Le Pays de Mortagne favorise la transmission des exploitations agricoles.

Dans les 5 prochaines années, plus d'un tiers des agriculteurs du Pays de Mortagne seront dans une démarche de transmission de leur exploitation. Afin de les accompagner, les élus ont engagé le territoire dans la démarche « Territoires Pilotes Transmission », en partenariat avec la Région Pays de la Loire et la Chambre d'Agriculture. Les premières actions seront engagées dès ce début d'année :

- **Des Points Accueil Transmission en mairie.**  
Les Points Accueil Transmission proposent à chaque agriculteur de plus de 55 ans un entretien individuel pour faire le point sur leur situation avec un conseiller spécialisé en transmission de la Chambre d'Agriculture et un conseiller retraite de la MSA.

Les premiers Points Accueil Transmission auront lieu le 8 février à Saint-Aubin-des-Ormeaux, le 15 février à Chanverrie et le 28 février à Saint-Malô-du-Bois. Les agriculteurs concernés seront contactés individuellement par la Chambre d'Agriculture.

- **Un guide local « Réussir sa transmission sur le Pays de Mortagne ».**  
Disponible à partir de mars 2023, ce guide permettra à chaque agriculteur de découvrir les différentes étapes de la transmission. Il compilera aussi l'ensemble des structures qui les accompagnent, permettant ainsi de prendre contact avec les bons interlocuteurs.
- **Un Forum de la Transmission**  
Les différentes structures partenaires seront présentes à un « Forum de la Transmission » à Saint-Martin-des-Tilleuls. Tous les agriculteurs du territoire de plus de 50 ans seront invités à rencontrer et échanger avec les représentants de ces organismes afin d'aborder les différents aspects de la transmission.  
o Jeudi 9 mars 2023 de 10h à 12h30, GAEC les Bruettes à Saint-Martin-des-Tilleuls



D'autres actions viendront compléter ce programme : accompagnements individuels, communication positive sur les installations, les atouts du territoire, visites d'exploitations pour des jeunes étudiants en filière agricole...

➤ Plus d'informations sur la transmission : **Lola DELILLE, Conseillère en développement territorial à la Chambre d'Agriculture**  
[lola.delille@pl.chambagri.fr](mailto:lola.delille@pl.chambagri.fr)

SANTÉ



## Un nouveau médecin à Chanverrie.

Le 28 août dernier, le Docteur Malingo PAMBA s'est installée à Chambretaud.

Après 20 ans d'exercice sur l'île de la Réunion puis dans la région bordelaise, elle a choisi de s'installer au Pays de Mortagne pour des raisons de rapprochement familial.

Son cabinet est situé 22 bis rue du Calvaire, dans des locaux de l'ancienne mairie de Chambretaud, qu'elle loue à la commune de Chanverrie.

Le dispositif médecin traitant est réservé aux patients de la commune n'ayant pas de médecin traitant ou nécessitant un transfert de dossier suite au départ de leur médecin.

➤ Consultations du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30, et le jeudi de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous sur Doctolib

DÉCHETS

## Un nouveau fonctionnement pour la distribution des sacs jaunes.

Afin d'éviter le gaspillage et assurer un meilleur suivi des sacs dédiés aux emballages, la distribution des sacs jaunes pour le tri sélectif des emballages évolue à compter de 2023.

Pour se procurer un rouleau de sacs jaunes, il faudra désormais présenter sa carte d'accès aux déchetteries. Les sacs jaunes seront attribués personnellement à chaque foyer.

Des permanences seront organisées par la Communauté de Communes sur le territoire à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, les dates seront communiquées en début d'année. Il sera toujours possible de récupérer d'autres rouleaux en cours d'année auprès de la Communauté de Communes ou auprès des mairies. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître les modalités de récupération des sacs jaunes sur votre commune.

➤ Plus d'informations : [www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)



## CULTURE

## L'art contemporain vient à notre porte grâce au Musée Mobile.

Créé en 2011, le Musée Mobile est le premier musée itinérant et gratuit d'art contemporain pour les enfants et les personnes éloignées de l'offre culturelle. Aménagé dans un camion conçu par la designer Matali CRASSET, le MuMo diffuse des expositions d'art contemporain dans les zones rurales et périurbaines. Pour sa troisième tournée régionale, le MuMo fera une halte, du 23 au 27 janvier 2023, sur le Pays de Mortagne (Place de la Roseraie à Mortagne-sur-Sèvre). L'exposition proposée par le Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire (FRAC) s'intitulera « Battre la mesure ».



### • L'exposition.

Compter les rebonds de la balle, empiler des gobelets le plus rapidement possible, broder le mouvement ou encore peindre des pulsations : une succession de gestes et de sons cadencent l'exposition. À l'intérieur du camion, les œuvres vont battre la mesure.

Le Musée Mobile en Pays de la Loire proposera des ponts vers les champs de la musique, de la danse ou de la poésie.

Au total, une dizaine d'œuvres d'art sera exposée dans le MuMo et présentée par une équipe de médiation.

### • Les animations pour les scolaires.

Tout au long de la semaine, des visites et ateliers seront proposés à 15 classes d'établissements scolaires du territoire. Vendée Vitrail, partenaire de cette action, proposera un atelier de réalisation d'un mobile vitrail.

**Pour clôturer la tournée, des portes-ouvertes de l'exposition seront organisées pour tous les habitants du Pays de Mortagne le vendredi 27 janvier de 17h30 à 19h.**

« La présence du MuMo sur notre territoire est une opportunité car nous avons peu l'occasion de découvrir des œuvres contemporaines. Cette exposition s'adresse à tous. Il y a différents niveaux de lecture. Je vous invite à venir nombreux franchir les portes du MuMo » précise Eric COUDERC, Vice-Président en charge de la culture. Avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina CARRASSO et de la Fondation « La France s'engage », mécènes d'honneur du MuMo, du Ministère de la Culture, de la DRAC

des Pays de la Loire, du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Vendée et du Pays de Mortagne.

#### ↳ Infos pratiques :

**Du 23 au 27 janvier 2023 pour les scolaires.**  
**Portes-ouvertes le vendredi 27 janvier de 17h30 à 19h.**  
**Entrée libre.**  
**Place de La Roseraie à Mortagne-sur-Sèvre**

## Nos actions pour les familles et le handicap.

À travers le Plan local Unique Santé et Social (PLUSS), le Pays de Mortagne s'investit dans l'accompagnement à la parentalité et au handicap, et a à cœur de mieux informer les familles et les professionnels sur les ressources existantes.



### Une journée : 2 forums.

#### • Le Forum du Handicap

De nombreux partenaires seront présents pour permettre aux familles de :

- s'orienter vers les bons interlocuteurs (Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap (MDPH), Handisoins 85, Plateforme de coordination et d'orientation (PCO), Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)...
- connaître l'offre culturelle et de loisirs adaptés sur le Pays de Mortagne (associations sportives, accueils périscolaires...)
- identifier les solutions de répit pour les aidants...

#### • Un Forum de la Famille

Pour permettre aux parents d'identifier :

- Les premiers interlocuteurs de la parentalité : Maison des Solidarités et des familles (MDSF), CCAS, CAF, MSA, Relais Petite Enfance...
- Les lieux ressources : la Maison des Adolescents, la Mission locale, Médiation 85, l'épicerie solidaire, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, la PMI (Protection Maternelle Infantile), diverses associations de soutien aux parents...

↳ **Forum du handicap et de la famille, jeudi 16 mars 2023 de 13h à 20h, Salle de Landebaudière à La Gaubretière.**



### Parole d'élue

ISABELLE GREFFIER

**Adjointe en charge des affaires sociales, Commune de Chanverrie. Membre de la Commission Solidarité et Familles du Pays de Mortagne**

« En partenariat avec la Communauté Professionnelle de Santé et le REAAP (Réseau D'écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), le Pays de Mortagne prépare un double forum : handicap et famille, le 16 mars prochain. Nous souhaitons réunir en un lieu unique tous les référents de la famille et du monde du handicap, les professionnels de santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation...

Depuis une dizaine d'années, j'accompagne l'organisation de l'évènement « Au-delà de nos différences », proposé par les Centres Communaux d'Action Sociale. C'est un moment privilégié pour les personnes en situation de handicap et leurs familles car il permet de créer du lien, de rompre l'isolement, et de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Lorsqu'un parent a des difficultés avec son enfant, il est souvent difficile de savoir vers qui se tourner. Structures d'accueil, services de santé, accompagnement psychologique des enfants mais aussi des aidants, aides financières... De nombreux services existent, mais ne se connaissent pas toujours entre eux. En l'absence de lieu unique, les familles se sentent parfois baladées de porte en porte.

En proposant cet évènement, nous avons la volonté de rompre cet éparpillement, avec un double objectif : faciliter l'accès à l'information des familles pour accélérer leur prise en charge, mais aussi amorcer une coordination entre professionnels pour que cette prise en charge soit globale.

Ce forum est un moyen d'associer tous les maillons et de créer une chaîne capable de répondre à tous les besoins des familles. »

## Au-delà de nos différences.

Les bénévoles des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) organisent un après-midi avec les cinq centres et foyers pour personnes en situation de handicap, afin de permettre les rencontres, les échanges, et surtout mettre en valeur les initiatives des résidents.

Lors de cet après-midi ouvert à tous, les résidents proposeront des animations, expositions, danses, chants.

### • Au-delà de nos différences

o Samedi 25 mars 2023 de 14h30 à 18h, Salle de Landebaudière à La Gaubretière

➤ Informations auprès des CCAS

**Au-delà de nos différences**

Samedi **25 mars**  
Salle de Landebaudière  
**La Gaubretière**

de **14h30 à 18h**  
Spectacles, expositions et animations  
mettant en avant les personnes  
en situation de handicap

Gratuit, ouvert à tous  
Animation organisée par les C.C.A.S. du territoire

Pays de Mortagne

### NOUVEAUTÉ 2023

## Le relais baby-sitting : un mode de garde ponctuel.

Au cours de l'été 2022, les jeunes de 16 à 25 ans et les parents du Pays de Mortagne ont été invités à répondre à une enquête sur la mise en place d'un relais baby-sitting sur le Pays de Mortagne.

Un relais baby-sitting est un service gratuit de mise en relation des jeunes qui souhaitent garder des enfants et des parents cherchant un ou une baby-sitter.

Ce sondage a permis d'identifier les besoins des parents sur le territoire et la disponibilité des jeunes. Une liste de baby-sitters sera disponible via le Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance et le coordinateur enfance-jeunesse, en partenariat avec les animateurs jeunesse et la mission locale organisent ce nouveau service aux familles, et proposent 2 événements :

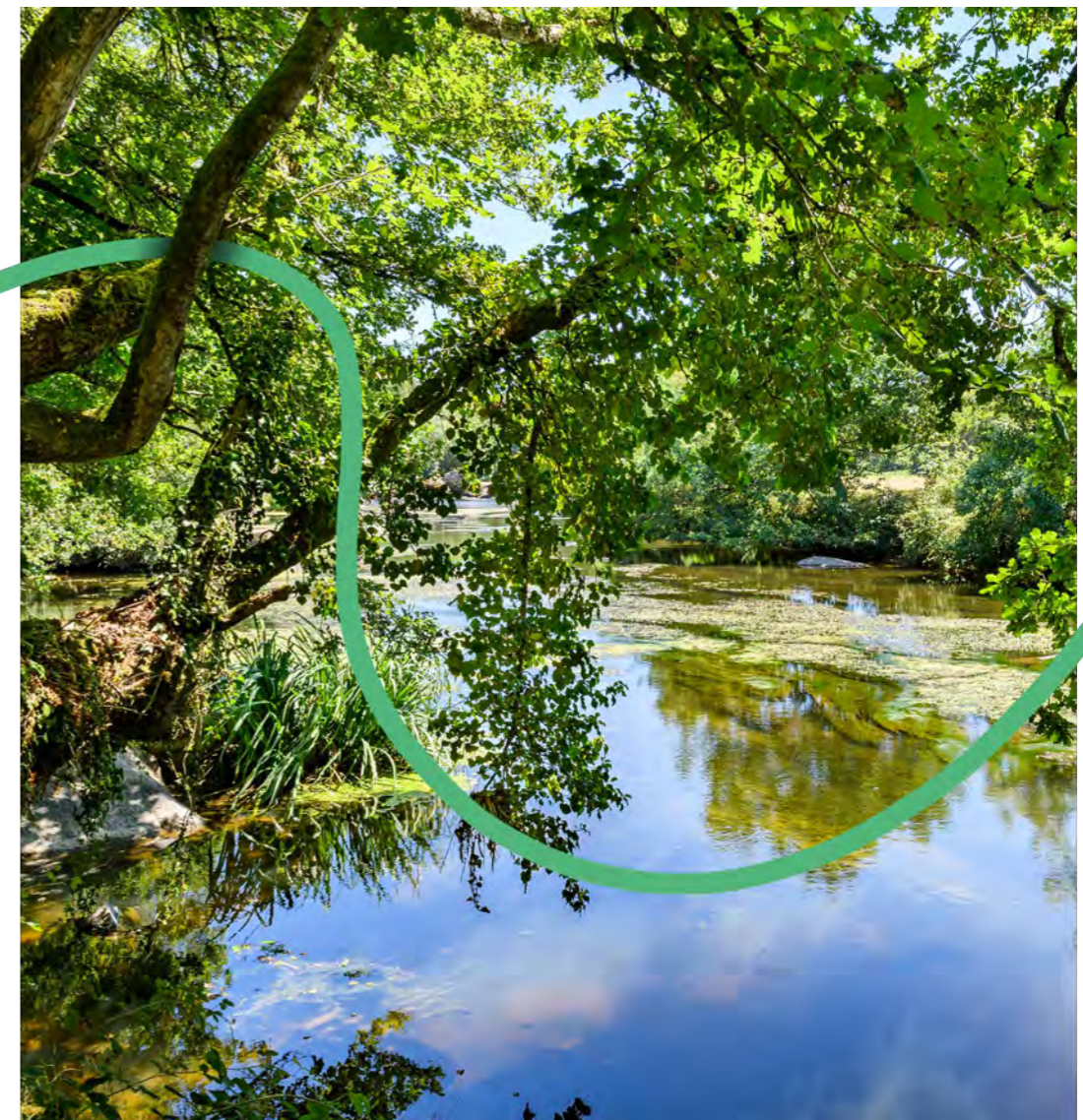
### • Matinée d'initiation pour sensibiliser les jeunes à la prise en charge d'enfants

o Samedi 21 janvier, de 9h à 13h, au Tremplin à La Verrie, Chanverrie

### • Baby-dating, rencontres entre parents et baby-sitters

o Samedi 18 mars, au Tremplin à La Verrie, Chanverrie

➤ Informations auprès de Mathieu BORDRON, chargé de coopération enfance jeunesse : 02 51 63 06 06 ou mathieu.bordron@paysdemortagne.fr



## L'eau du Pays de Mortagne : une richesse à préserver.

Ressource naturelle vitale, l'eau est une composante essentielle à la qualité de vie du Pays de Mortagne. Elle façonne son paysage avec la Sèvre Nantaise et irrigue tous les secteurs : l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les loisirs... Dans un contexte de changement climatique et de fragilisation de la biodiversité, la gestion de cette ressource précieuse constitue un enjeu majeur du développement durable, pour le territoire et ses habitants. De la Sèvre Nantaise au robinet, le Pays de Mortagne et ses partenaires mènent de nombreuses actions au quotidien pour préserver et maîtriser ce bien commun.



## Parole d'élus

**JEAN-FRANÇOIS FRUCHET,**  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Sécheresse, inondation, pollution des rivières... La préservation de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique nous pousse à agir vite.

Le Pays de Mortagne s'est engagé très tôt dans cette voie en menant des actions à toutes les étapes du cycle de l'eau, afin de protéger cette ressource fragile et pour garantir sa qualité, du captage dans les rivières jusqu'à nos robinets.

Assurant déjà l'assainissement non collectif depuis 2005, le Pays de Mortagne a pris en charge en 2019 la gestion des eaux pluviales urbaines et des eaux usées collectives. Depuis, la collectivité a investi 1 133 190 € dans des travaux de gestion des eaux pluviales urbaines (réhabilitation et extension de réseaux, bassin de rétention) afin de prévenir les inondations et protéger les milieux aquatiques.

Vous le verrez dans les pages « Initiatives » de ce Mag', la Communauté de Communes développe avec les communes des solutions de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales permettant de laisser l'eau s'infiltrer dans le sol plutôt que de la diriger par le biais de canalisations. Cette nouvelle gestion va être expérimentée dans de nouveaux lotissements et certaines zones économiques.

L'assainissement des eaux usées est une mission essentielle menée par le Pays de Mortagne afin de préserver la santé publique et l'environnement. Nos eaux usées nécessitent d'être traitées pour être restituées dans le milieu naturel. La nouvelle station d'épuration qui verra le jour en 2023 à Chambreaud (Chanverrie), y contribuera et sera à l'image de notre politique environnementale.

L'eau épurée par la station pourra ainsi être rejetée dans le ruisseau du Blanc à La Verrie (Chanverrie). En parallèle, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise, dont certains travaux sont soutenus financièrement par le Pays de Mortagne, met en place un programme d'actions pour améliorer la qualité de l'eau de ce ruisseau.

Cette eau est captée par Vendée Eau, service public de l'eau en Vendée, qui se charge de produire et distribuer l'eau potable dans nos foyers. Cela passe par des usines de potabilisation dont l'usine des Martyrs à Saint-Laurent-sur-Sèvre qui va subir d'importants travaux cette année afin de garantir une meilleure qualité de l'eau dans nos robinets.

Préserver l'eau c'est l'affaire de tous. Des gestes simples peuvent être adoptés quotidiennement à la maison et au travail pour l'économiser et améliorer sa qualité. C'est pourquoi la Communauté de Communes et les communes du territoire s'investissent dans une démarche d'exemplarité en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement de l'eau : limiter l'arrosage des massifs et des espaces verts, sensibiliser les habitants au gaspillage de l'eau, installer des mousseurs sur les robinets pour limiter la quantité d'eau consommée...

La nature est notre mère à tous et nous devons la protéger pour les générations futures.»

# Le cycle de l'eau du Pays de Mortagne : de la source au robinet.

## 1 La gestion des eaux pluviales urbaines

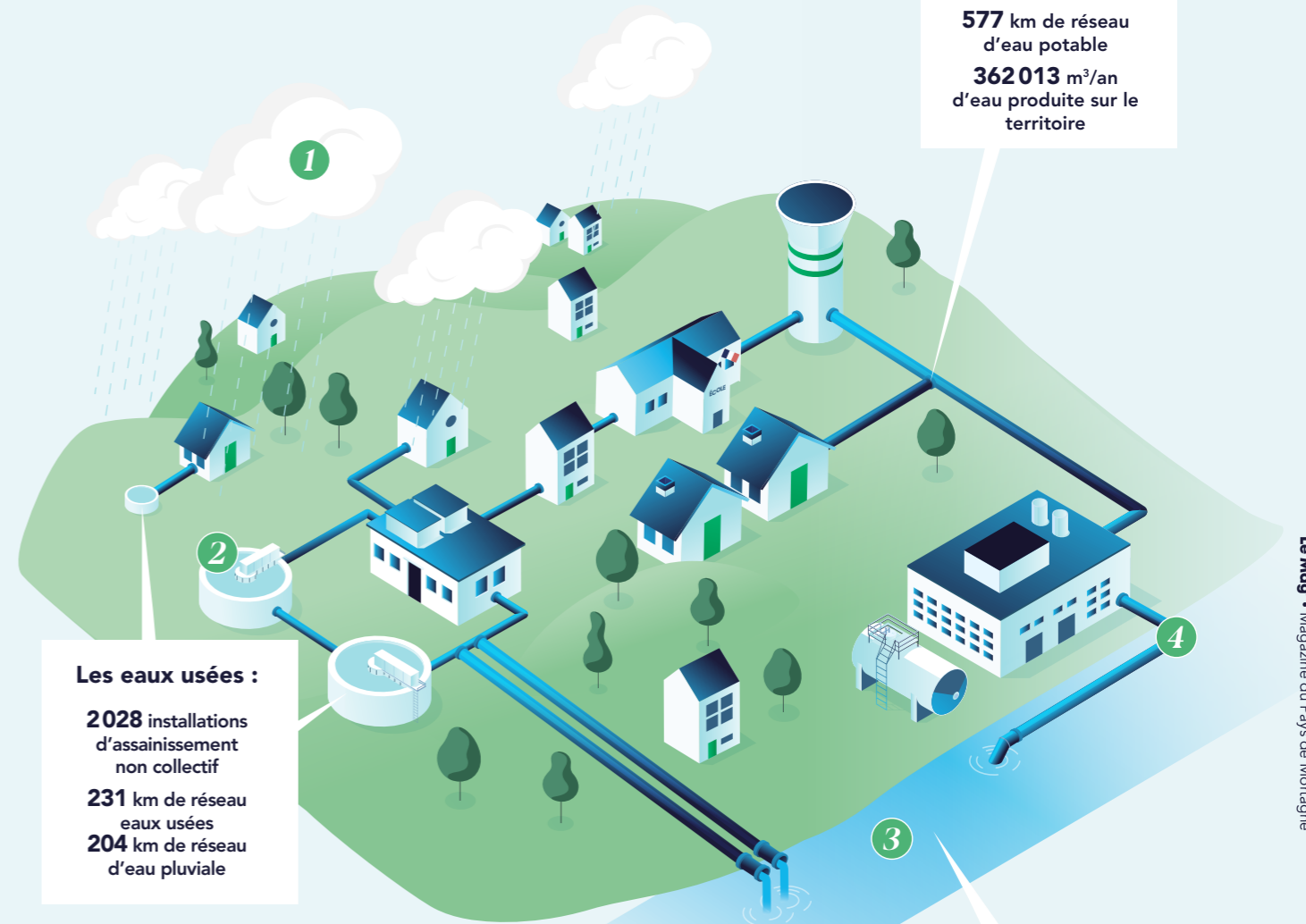
Aujourd'hui, en zone urbaine, l'eau pluviale est collectée et dirigée via des canalisations. Avec l'expansion urbaine et l'imperméabilisation croissante des territoires, les événements pluvieux intenses sont difficilement gérables : le réseau est vite saturé.

La gestion des eaux pluviales doit évoluer en conséquence !

Les élus et les agents du Pays de Mortagne se forment à la pratique d'une gestion de l'eau à la source et adoptent des aménagements qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie directement dans le sol. Ceci permet de maîtriser les risques d'inondation en point bas et les risques de pollution des eaux de surface. La réutilisation de l'eau sur site permet aussi de réduire les investissements liés aux canalisations et une meilleure gestion des épisodes pluvieux.

## 2 La gestion des eaux usées

Sur le Pays de Mortagne, 1 012 325 m<sup>3</sup> d'eaux usées (issues de nos toilettes, lavabos, douches, lave-linge...) ont été traitées en 2021. Le réseau de canalisations s'étend sur 231 km, pour arriver dans 17 systèmes de traitements de type boues activées ou lagunes répartis sur le territoire. Le Pays de Mortagne, accompagné par la société SAUR, assure les missions de collecte, de transport et de traitement des eaux usées de l'utilisateur jusqu'au retour au milieu naturel. Chaque année, des travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux sont réalisés par la Communauté de Communes. De son côté, la société SAUR veille à la performance du traitement des eaux usées pour que l'eau rejetée dans nos rivières soit de bonne qualité. Le Pays de Mortagne assure également le contrôle des installations autonomes (assainissement non collectif) qui concernent les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées (« tout à l'égout »). Le service accompagne les usagers dans la mise aux normes des installations non conformes par du conseil et des aides à l'investissement.



**L'eau potable :**  
12 245 abonnés  
577 km de réseau d'eau potable  
362 013 m<sup>3</sup>/an d'eau produite sur le territoire

**Les eaux usées :**  
2028 installations d'assainissement non collectif  
231 km de réseau eaux usées  
204 km de réseau d'eau pluviale

**Les rivières et plans d'eau :**  
318 km de cours d'eau  
976 plans d'eau

## 3 La protection des rivières

La Sèvre Nantaise et ses affluents font partie intégrante du paysage du Pays de Mortagne. Que ce soit pour maintenir une eau de bonne qualité, prévenir les inondations ou préserver les écosystèmes aquatiques, l'entretien des rivières est un enjeu essentiel. Depuis 2018, L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise assure pour le Pays de Mortagne la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). L'EPTB intervient au quotidien pour améliorer la qualité de la rivière, lutter contre les pollutions et restaurer les milieux aquatiques.

➤ Plus d'informations page 17

## 4 La production et la distribution de l'eau potable

La consommation d'eau potable pour le Pays de Mortagne représente en moyenne 100 m<sup>3</sup> par an par abonné. Cette eau est distribuée par Vendée Eau, le service public qui organise la production et la distribution de l'eau potable en Vendée. Captée au sein de retenues au niveau des barrages, l'eau brute est traitée en usine de

potabilisation pour atteindre un très haut niveau de qualité. Elle est ensuite distribuée à chaque abonné. Sur le territoire, l'eau des robinets provient principalement de Loire-Atlantique, sauf pour les communes de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Mortagne-sur-Sèvre pour lesquelles l'eau est captée dans la Sèvre Nantaise et traitée au sein de l'usine de potabilisation des Martyrs à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

➤ Plus d'informations page 18

## Service assainissement : des gardiens de l'eau pour préserver l'environnement et la santé de tous.

Le service Assainissement du Pays de Mortagne assure la gestion des systèmes d'assainissement (réseaux et stations d'épuration) et des eaux pluviales urbaines sur l'ensemble du territoire. L'exploitation de ces derniers est confiée à un délégataire, la société SAUR, qui garantit le bon fonctionnement de chaque station d'épuration et du réseau. Zoom sur le travail de ces agents qui se mobilisent quotidiennement pour améliorer la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel, garantir la salubrité publique et apporter un service identique à chaque abonné.



### Assainissement Non Collectif : instruction des dossiers

Miguel est responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il accompagne et conseille les usagers sur l'installation, l'entretien ou la réhabilitation de leur Installation d'Assainissement Non Collectif (IANC). En cas de réhabilitation ou de mise en place d'une IANC, l'utilisateur doit fournir au SPANC une étude de filière proposant le type d'assainissement le plus approprié au projet (filtre à sable, filtre compact, microstation, filtre planté de roseaux...). Cette étude doit être instruite favorablement par Miguel avant de commencer les travaux.

### Assainissement Non Collectif : contrôle des installations

Sur le terrain, Miguel contrôle les installations neuves ou existantes pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur bon entretien. Dans le cas d'une réhabilitation ou d'une installation neuve, il vérifie que les travaux réalisés sont bien concordants avec l'étude de filière. Dans le cas d'une vente immobilière, il réalise un contrôle sur place pour voir si l'installation est aux normes ou si elle doit être réhabilitée. Il assure également le suivi de l'entreprise Contrast chargée d'effectuer les contrôles périodiques de toutes les installations du territoire.



### Assainissement Collectif : contrôle des stations d'épuration

Wissam est technicien assainissement pour la société SAUR. Il se rend plusieurs fois par semaine dans les différentes stations d'épuration du territoire pour veiller au bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées. Il en assure également l'entretien et le nettoyage et s'occupe de la maintenance. Il effectue des analyses afin de vérifier que les eaux soient correctement traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

### Assainissement Collectif : suivi des travaux et de la qualité du service.

Chantal est chargée de la gestion et du fonctionnement de l'assainissement collectif, en relation avec la société SAUR. Elle contrôle l'activité du délégataire, le prix de l'assainissement, la performance des rejets. Elle assure le suivi des marchés de travaux et d'études liés à la rénovation et à la construction des réseaux d'assainissement. Elle apporte aussi son expertise au service urbanisme pour les projets d'assainissement. Chantal a également une mission de sensibilisation des industriels à la réduction de leurs rejets.



### Assainissement Collectif : géoréférencement des réseaux d'assainissement

Axel est agent géoréférenceur pour la société SAUR. Il est chargé de relever les coordonnées GPS et la profondeur de l'ensemble des regards et boîtes de branchements du territoire. Chez les particuliers, il vérifie également l'état et l'accessibilité des branchements. L'objectif est de mieux connaître les réseaux d'assainissement du territoire afin de pouvoir intervenir rapidement et au bon endroit en cas de problèmes (canalisations bouchées, fuites...).

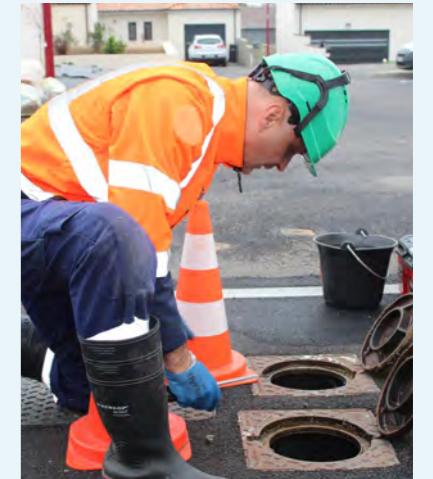
### Suivi de chantiers

Les agents du service Assainissement sont amenés régulièrement à se rendre sur les chantiers pour suivre les travaux réalisés pour la rénovation des réseaux, la construction de la station d'épuration ou pour le raccordement d'une construction neuve au réseau existant. Sur place, ils rencontrent divers acteurs (entreprises de travaux publics, maîtres d'œuvre...) et vérifient ensemble l'avancement des projets (respect du planning, des plans, des règles de conformité et sécurité...).



### Assainissement Collectif : contrôle de branchements

Raphaël est technicien pour la société SAUR. Il assure les contrôles de branchements collectifs chez les particuliers et les industriels dans le cadre de constructions neuves et ventes immobilières. Il vérifie que les eaux usées de chaque point d'eau passent par les bonnes canalisations et que les eaux pluviales sont bien raccordées au réseau correspondant.



### Soutien administratif au service

Pascaline assure le suivi administratif du service. Elle informe les propriétaires concernés par la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif qu'ils peuvent obtenir une subvention de la part du Pays de Mortagne afin de réaliser les travaux. Elle les accompagne dans la constitution de leur dossier et s'assure du versement de la subvention une fois les travaux effectués. Elle participe également au suivi des dossiers de demandes de raccordements aux réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales.



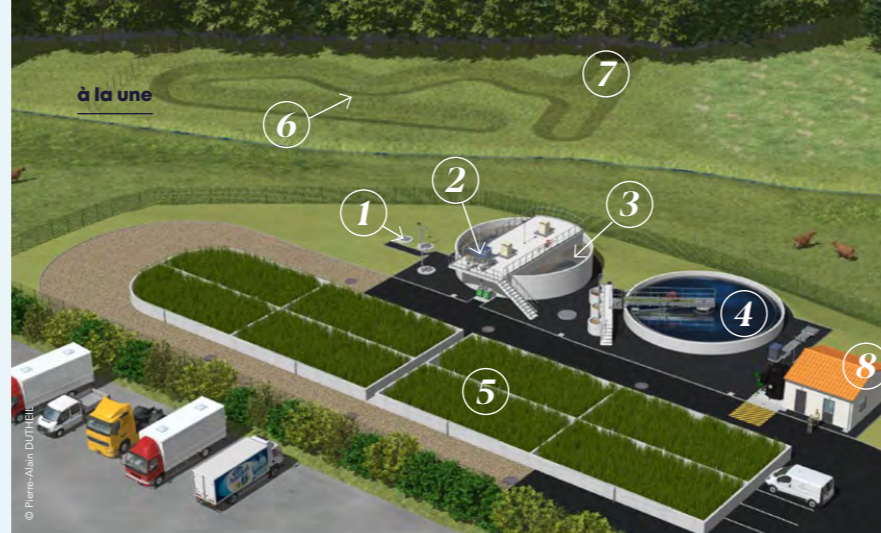
## Traiter les eaux usées : une nouvelle station d'épuration en construction à Chambretaud.

À Chambretaud, les unités de traitement des eaux usées (actuellement deux lagunes) atteignent aujourd'hui leurs limites en termes de performance et de capacité. L'urbanisation projetée sur le secteur nécessite la construction d'une nouvelle station d'épuration, adaptée au nombre d'habitants qui pourraient y être accueillis. Ce nouvel équipement sera opérationnel à l'automne 2023.

La construction de la nouvelle station d'épuration vient de débuter au nord de la zone d'activité de la Barboire. Elle doit venir remplacer les deux lagunes existantes. La réalisation de cette station unique, de type boues activées, implique aussi la création d'un réseau de transfert de la seconde lagune vers la nouvelle station. Des dispositions ont été retenues pour limiter l'impact de la station d'un point de vue sonore et olfactif.

En plus de répondre à la réglementation, les élus souhaitent que cette future station soit exemplaire et innovante. C'est pourquoi le projet prévoit la création d'une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV), qui aurait plusieurs intérêts :

- Le premier objectif est environnemental : en diminuant les micropolluants, cette zone intermédiaire permet d'ajouter une étape pour améliorer la qualité de l'eau rejetée dans le Rinsou, milieu récepteur et affluent du ruisseau du Blanc.
- L'équipement prend également une dimension pédagogique. Le projet intègre la création d'un chemin piétonnier depuis les anciennes lagunes jusqu'à la nouvelle station avec l'installation de panneaux pédagogiques relatifs au fonctionnement de la station.



### Comment ça marche ?

#### 1. Arrivée des eaux usées à la station d'épuration

Les effluents arrivent par des canalisations souterraines au niveau d'un poste de relèvement. Une pompe relève les eaux jusqu'à l'entrée de la station d'épuration.

#### 2. Le prétraitement : séparation des matières solides et liquides

Les eaux chargées de matières passent dans une grande grille : c'est le prétraitement. Les plus gros déchets sont arrêtés et tombent dans une poubelle.

#### 3. Le bassin d'aération

L'eau sale continue vers un bassin ensemencé en bactéries aérobies qui dégradent la matière organique : c'est le bassin d'aération. De l'air est propulsé selon les besoins des bactéries.

#### 4. Le clarificateur

Dans ce bassin, on laisse reposer l'eau pour que les dernières matières en suspension retombent au fond. Les boues ainsi accumulées sont renvoyées vers le bassin d'aération. L'eau de surface, elle, s'écoule peu à peu vers la sortie.

#### 5. Le traitement des boues

Les boues pompées au fond du bassin d'aération seront stockées dans des lits plantés de roseaux pour y être déshydratées et ensuite valorisées par épandage agricole ou compostage.

#### 6. Le traitement de finition

L'eau de surface issue du clarificateur termine son chemin dans les anciennes lagunes qui seront végétalisées afin d'affiner le traitement des eaux usées par les plantes.

#### 7. Rejet des eaux traitées dans le milieu naturel

Enfin, l'eau complètement traitée peut être rejetée dans le ruisseau Le Rinsou, qui lui se déverse dans le ruisseau du Blanc.

#### 8. Le local technique de la station d'épuration

L'ensemble du traitement est piloté par des équipements automatisés. Ces systèmes sont paramétrés par la société SAUR pour faire fonctionner les pompes, les organes d'aération, etc. En cas de dysfonctionnement ou de casse, des agents d'astreinte sont alertés.

### En chiffres

**1 887 000 €**

C'est le montant global des travaux pour cette opération.

**CES TRAVAUX BÉNÉFICIENT DE SUBVENTIONS :**

**393 600 €** de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Année 2020 dans le cadre de France RELANCE :

**678 500 €** de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la reconstruction d'une station d'épuration des eaux usées

**150 720 €** de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réalisation du réseau de transfert du réseau de la Palardière sur celui de l'Auraire

## Préserver la qualité de l'eau des rivières : la reconquête de la qualité de l'eau du ruisseau du Blanc.



Afin d'assurer la transition écologique et énergétique du territoire, le Pays de Mortagne mise sur la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Pour cela, il s'appuie sur l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise qui assure la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cet organisme fédère l'ensemble des acteurs du bassin versant de la Sèvre Nantaise autour d'objectifs communs : améliorer la qualité de la rivière, lutter contre les pollutions, prévenir les inondations, entretenir et restaurer les milieux aquatiques.

Après étude, l'EPTB a retenu le ruisseau du Blanc comme l'un des cours d'eau prioritaires, et présentant le meilleur potentiel d'amélioration de son état écologique. Ce ruisseau, situé entre Les Herbiers, Saint-Laurent-sur-Sèvre et Chanverrie, est un affluent de la Sèvre Nantaise. Il représente une masse d'eau de 27 km<sup>2</sup>, 40 km de cours d'eau et 124 plans d'eau. « Au terme de ce programme d'actions (en 2026), le ruisseau du Blanc devra faire figure d'exemple en matière de qualité d'eau au niveau du bassin versant de la Sèvre Nantaise. », explique Jean-Paul BRÉGEON, Président de l'EPTB.

### Et concrètement ?

Les techniciens de l'EPTB mettent en place diverses actions sur le ruisseau du Blanc afin de :

- Restaurer et préserver les berges et la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau),
- Redonner des tracés plus naturels aux cours d'eau (méandres, etc) et retrouver des écoulements diversifiés (améliorer l'autoépuration, la circulation des poissons et des sédiments),
- Limiter les transferts de pollutions diffuses domestiques et agricoles en plantant des haies, en installant des zones tampons ou en créant des zones humides,
- Limiter l'impact des plans d'eau.

La première phase de travaux a débuté en 2021. Divers aménagements pour nettoyer et renaturer le cours d'eau ont été mis en place en concertation avec les propriétaires et agriculteurs riverains.



Sur le terrain, Medhi, chargé de mission Transition Écologique du Pays de Mortagne et Damien, technicien de rivière de l'EPTB, contrôlent les travaux effectués.

L'EPTB mène également une action de sensibilisation et de préventions auprès de ces publics pour limiter le transfert de pollution vers le cours d'eau. Les agriculteurs sont soutenus et accompagnés par l'EPTB, les structures agricoles et le Pays de Mortagne pour maintenir ou faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

« C'est tous ensemble, par nos gestes au quotidien, que nous réussirons à améliorer et à préserver la qualité de l'eau sur tout le bassin versant de la Sèvre Nantaise ! » conclut Jean-Paul BRÉGEON.

➤ Plus d'informations sur les actions de l'EPTB de la Sèvre Nantaise : [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

### En chiffres

**2,26 millions d'€ TTC**

C'est le coût total estimé pour l'ensemble des travaux prévus pour reconquérir la qualité de l'eau du ruisseau du Blanc.

L'ensemble des études et travaux est pris en charge par l'Etablissement Public de la Sèvre Nantaise avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire, le département de la Vendée, la Chambre d'Agriculture et le Pays de Mortagne.



à la une

## Produire et distribuer l'eau potable : d'importants travaux pour garantir à tous une eau de qualité à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

En Vendée, l'établissement public Vendée Eau a pour missions de protéger la ressource d'eau brute, et de produire et distribuer l'eau potable pour le compte des intercommunalités vendéennes, qui lui ont délégué cette compétence.



« Vendée Eau est pilotée par les élus des territoires qui conduisent

notamment les choix stratégiques à long terme pour l'eau potable. » indique Jacky DALLET, Président de Vendée Eau. « Nous avons fait le choix de nous unir entre collectivités locales pour la gestion de l'eau potable ce qui nous permet de garantir à tous une eau de qualité, en quantité suffisante. »

Ainsi, avec 13 barrages, 11 usines de potabilisation, près de 90 réservoirs et 55 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produits par an, Vendée Eau alimente les 450 000 abonnés vendéens dans les mêmes conditions. « Chacun a accès à une eau de qualité au même tarif, inchangé depuis 10 ans, dans une logique de solidarité entre les territoires » précise Jacky DALLET.

Sur le Pays de Mortagne, l'eau est acheminée par Vendée Eau majoritairement depuis la Loire-

Atlantique voisine, excepté pour les communes de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Mortagne-sur-Sèvre. En effet, sur ces deux communes, l'eau du robinet provient d'un prélèvement dans la Sèvre Nantaise, après traitement au sein de l'Usine des Martyrs à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Le passage en usine permet à l'eau d'atteindre un niveau de qualité élevé, conforme aux recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé), en éliminant les pesticides, principaux polluants présents dans la Sèvre Nantaise.

Néanmoins, l'usine actuelle est vieillissante et sa capacité est limitée. Vendée Eau lance donc des travaux, qui s'étendront de janvier 2023 à juin 2024, afin de construire une nouvelle usine, créer une nouvelle prise d'eau, poser de nouvelles canalisations et revoir le circuit de mise en distribution sur les deux communes concernées.

La nouvelle usine permettra de passer la production de 90 à 130 m<sup>3</sup> par heure, d'augmenter la qualité de l'eau distribuée et de disposer d'un outil de production techniquement fiable.

Par ailleurs, l'usine sera exemplaire en termes de développement durable tant au niveau de sa conception que de son exploitation (limitation des enrobés pour une faible imperméabilisation, éco-pâturage, faible empreinte, aération naturelle avec bardage, espaces verts et zone de rejets végétalisée). Le site sera insonorisé afin que les pompes ne génèrent pas de nuisances aux alentours et un soin particulier sera apporté aux aménagements des abords du site, dans le cadre d'une concertation avec les élus communaux.

La construction de l'usine et sa mise en service seront suivies de la déconstruction de l'ancienne usine. Le projet global représente un budget total de 6 millions d'€ HT, intégralement financé par Vendée Eau.

à la une

## Les bons gestes pour économiser l'eau et préserver la qualité des réseaux d'assainissement.

L'eau est une ressource précieuse. Chacun est invité à réfléchir à ses usages pour l'économiser. Quelques gestes simples permettent de réduire de près de 25 % sa consommation et donc d'alléger sa facture. La bonne qualité des réseaux d'assainissement c'est également l'affaire de tous. Pour préserver le milieu naturel et permettre un traitement efficace de nos eaux usées, il est important d'adopter les bons réflexes au quotidien.

- Je n'arrose que si nécessaire : ma pelouse n'a pas besoin d'eau, elle reverdira aux premières pluies ;
- Je privilégie les plantes locales, plus résistantes à la sécheresse.
- Je récupère l'eau de pluie, j'arrose de préférence tôt le matin ou tard le soir et je paille mes plantations pour maintenir l'humidité.
- Je préfère la douche au bain et je n'y passe pas plus de 4 min ;
- J'installe une douchette économe et un mitigeur thermostatique.
- Je ne jette pas dans l'évier les huiles de cuisson et les matières grasses, les huiles peuvent être apporté en déchetterie et les matières grasses à la poubelle.
- Je ferme le robinet quand je me lave les dents / les mains ou pendant le rasage.
- Je ne jette pas dans les toilettes mais dans la poubelle les lingettes, les protections hygiéniques, les cotons tiges qui bouchent et endommagent les canalisations.
- Je remplis à 100% lave-linge et lave-vaisselle et je les fais tourner en basse température ou programme éco : en effet, 2 cycles à demi-charge consomment plus d'eau qu'un cycle plein.
- Après mes périodes d'absence (week-end, vacances) je vérifie mon compteur d'eau : si la consommation a augmenté, c'est peut-être qu'il y a une fuite. Je la répare le plus rapidement possible.
- Je lave ma voiture en station de lavage, moins gourmande en eau ;
- Je choisis une station de lavage qui recycle ses eaux et en période de sécheresse, j'espace le lavage de mon véhicule.
- Je récupère l'eau de lavage des légumes pour arroser mes plantes ;
- Je remplis mon bac d'évier pour laver la vaisselle et ne laisse pas couler le robinet ;
- J'installe un mitigeur, ou un mousseur sur mes robinets plus anciens.
- Pour la piscine, je surveille la qualité de l'eau pour éviter de la renouveler, et je bâche systématiquement pour limiter l'évaporation.
- Je ne jette pas dans les grilles d'eaux pluviales les produits toxiques (médicaments, peintures, solvant, engrais, huile de vidange...) qui ne sont pas traités correctement en station et contribuent à la pollution des rivières.

Scannez-moi ! et retrouvez tous les conseils pour économiser l'eau

## La gestion de l'eau dans nos communes.

L'eau a une symbolique particulière au Pays de Mortagne, traversé par la Sèvre Nantaise. L'eau est précieuse, la sécheresse de 2022 nous le confirme. Les communes et habitants du Pays de Mortagne participent à préserver cette ressource vitale, en adoptant des réflexes, des aménagements et des méthodes de gestion écologiques.



### Un cours d'eau restauré pour préserver la biodiversité.

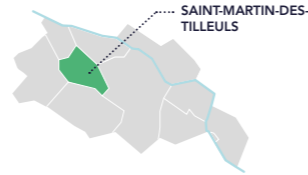
En octobre dernier, la commune a engagé des travaux de renaturation et revalorisation des étangs Sainte-Hélène, dans l'objectif de favoriser et de développer la biodiversité de cet espace vert.

Un nouveau tracé a été créé pour restaurer le cours d'eau dans son style fluvial naturel sinueux,

et les berges retrouvent leurs pentes douces pour préserver une végétation naturelle et limiter l'apparition d'espèces indésirables. La diversification des vitesses d'écoulement favorisera la décantation des sédiments. Le site accueillera aussi des espaces diversifiés (mare pédagogique, frayère à brochets, zone humide).

Par ces aménagements, la commune compte améliorer la capacité autoépuratoire du cours d'eau, son oxygénation, sa luminosité et ainsi favoriser la présence d'une faune et d'une flore variées.

Des inventaires réguliers permettront d'observer l'augmentation des espèces animales et végétales de cet écosystème.

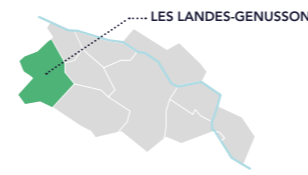


### Une gestion intégrée des eaux pluviales.

Lors de la création de l'environnement paysagé jouxtant la mairie, une noue naturelle a été intégrée au milieu des parterres fleuris. Elle permet à l'eau de s'infiltrer lentement dans le sol.

D'autre part, le parking de covoiturage situé sur le même lieu mêle les places enherbées et l'enrobé.

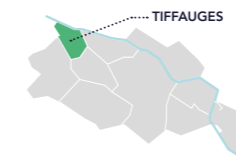
Ces aménagements favorisent le drainage de l'eau de ruissellement, et sa restitution dans la nappe phréatique.



### La municipalité intègre la préservation de l'eau dans ses projets.

Dans le cadre du nouvel aménagement de la Place Nauleau, la gestion des eaux pluviales était au cœur de la réflexion de la municipalité.

Ainsi, la trentaine de places de parking est en dalles engazonnées. Le cheminement piétonnier, en sable compacté beige, a des pentes allant vers les parterres et les fosses d'arbres, afin que le ruissellement irrigue les plantations.



### Des interventions pédagogiques sur le thème de l'eau à l'école Notre-Dame.

L'année dernière, quatre classes de l'école Notre Dame de Tiffauges ont bénéficié d'interventions proposées par Vendée Eau et animées par le CPIE Sèvre et Bocage. Les enfants ont abordé

le thème de l'eau sous différents angles : l'eau dans la nature, l'eau de la mare et l'eau dans le paysage... Après un travail en classe sur ces thématiques, ils ont pu mettre en pratique leurs connaissances en allant observer des points d'eau de la commune et analyser leur fonctionnement. Les objectifs pédagogiques visés par ces programmes sont de permettre à l'enfant de retracer le cycle naturel de l'eau, de faire ses premières découvertes autour de cet élément, de découvrir la biodiversité d'un cours d'eau et d'appréhender les cycles de vie de certains animaux qui y vivent, mais aussi à les sensibiliser à la fragilité du milieu aquatique.



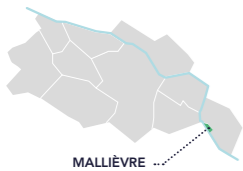
### Des cuves de récupération d'eau pour les habitants.

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'eau, la commune met à disposition depuis une

vingtaine d'années une cuve de récupération d'eau pluviale à chaque acheteur d'une parcelle dans un lotissement. L'eau récupérée peut être utilisée pour les usages domestiques non alimentaires, dans le but d'économiser cette ressource précieuse.

La municipalité montre également l'exemple en installant une cuve de récupération dans le cadre de son projet de jardins partagés, les Jardins du Moulin.

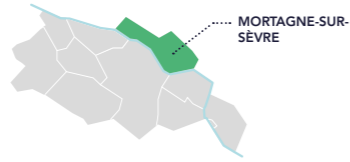




## Préserver la Sèvre et son patrimoine.

Joseph GUEDON, dernier meunier de Mallièvre, continue d'entretenir le Moulin Baubry et sa chaussée. Après avoir restauré la roue à eau, il s'attaque à présent à la rénovation des mécanismes du moulin.

Au-delà du maintien d'un patrimoine précieux (le moulin Baubry date du XIV<sup>e</sup> siècle), la famille GUEDON contribue à la continuité écologique de la Sèvre, comme la soixantaine d'ouvrages de barrage répartis sur la Sèvre. Périodiquement et de façon coordonnée, ils répondent aux exigences du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), en ouvrant les vannes de la chaussée. Cette ouverture des ouvrages qui barrent la rivière a pour objectif de créer un courant pour évacuer les sédiments accumulés dans les chaussées et le lit de la rivière, et favoriser une meilleure circulation des poissons.



## Rediriger les eaux de pluies vers les espaces verts.

Dans le cadre de son programme d'aménagement de la voirie, la commune a choisi d'intégrer la gestion

des eaux de pluies directement dans la conception des différents espaces.

En supprimant les bordures entre la voirie ou les trottoirs et les espaces verts, les eaux de pluie qui ruissellent sur ces surfaces sont redirigées vers les massifs et les parterres.

Les parkings végétalisés avec des joints perméables engazonnés facilitent également l'infiltration de l'eau. Ainsi, l'évacuation et l'acheminement par le biais de canalisations est limité au maximum.



## Les bonnes pratiques autour de l'eau à Chanverrie.

Plusieurs actions ont été mises en place à Chanverrie depuis 2008 et 2010 afin de réguler l'utilisation de l'eau. Par exemple, l'arrosage des jardinières et suspensions se fait grâce à l'eau récupérée à la sortie de la station d'épuration du Coudreau. Une grande partie des espaces fleuris est arrosée la



nuit via un système de goutte à goutte automatique moins gourmand en eau. Ensuite, la fraîcheur et l'humidité sont préservées par le dépôt de paillis. La mise en place de vivaces, plantes à faible consommation d'eau, permet aussi une bonne gestion de l'eau.

# Nos actions d'Écologie Industrielle et Territoriale.

## Expérimentation textile

Le Pays de Mortagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Pays de la Loire, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et le Collectif Émergence mènent ensemble une expérimentation de revalorisation des textiles et cuirs destinés à être détruits. Les entreprises sont invitées à agir en faveur d'une économie circulaire et durable.

Le Pays de Mortagne, facilitateur d'une économie circulaire et solidaire, copilote une action régionale dans l'objectif de réduire l'incinération et l'enfouissement des textiles et cuirs.

## Comment ça marche ?


- 

1 Identifier les gisements de textiles et cuirs industriels actuellement destinés à l'enfouissement et l'incinération ou en stock dormant dans les entreprises du territoire.
  - 

2 Collecter ces gisements via des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et plus particulièrement le chantier d'insertion Atima à Beaupréau-en-Mauges, choisi pour sa proximité avec le gisement.
  - 

3 Trier ces gisements pour les mettre à disposition d'acteurs du réemploi.
  - 

4 Distribuer ces gisements en boutiques solidaires, matériauthèques et recycleries des Pays de la Loire, afin d'être réemployés ou réutilisés par des artisans, designers, créateurs...
- Vous êtes une entreprise du textile et/ou du cuir ? Vous souhaitez participer à une économie plus vertueuse, contactez le service Développement économique du Pays de Mortagne : 02 51 63 06 06 [économie@paysdemortagne.fr](mailto:économie@paysdemortagne.fr)

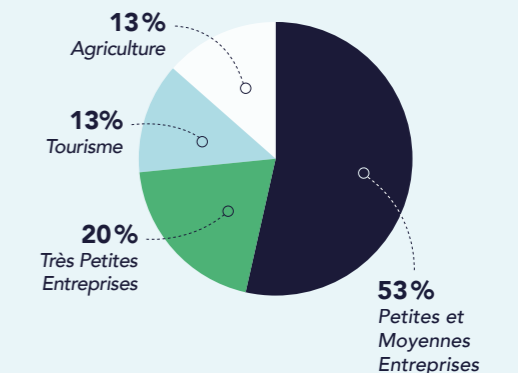
 Suivez l'actualité économique du Pays de Mortagne sur LinkedIn

## Accompagnement à la transition énergétique des entreprises.

Le Pays de Mortagne a organisé un petit déjeuner à destination des entreprises en septembre afin de les orienter dans une transition énergétique de leurs sites. Différents acteurs de l'énergie étaient présents, pour promouvoir le photovoltaïque (Vendée Energie), le biogaz, la mobilité électrique (Avere Ouest) et la production de chaleur renouvelable (ADEME).

À la suite de cette rencontre, le Pays de Mortagne accompagne 15 entreprises du territoire sur des études en faveur de l'implantation de centrales photovoltaïques en ombrières, l'intégration de bornes électriques pour leurs salariés, la production de chaleur renouvelable sur des lieux touristiques à dimension éco-responsable et la création de zones d'auto-consommation collectives.

## Secteurs d'activités des projets accompagnés





Entreprise  
du Patrimoine  
Vivant  
L'excellence  
des savoir-faire  
français

## Zoom sur les entreprises du territoire labelisées **Entreprise du Patrimoine Vivant**.

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance décernée par le Ministère de l'Économie et des Finances. Il met en lumière des entreprises uniques conciliant l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international. Sur le territoire du Pays de Mortagne, 4 entreprises bénéficient de cette distinction emblématique de l'excellence française.



### A&B Couture

Avec 3 sites sur 4 implantés sur le Pays de Mortagne, le groupe A&B Couture rassemble 250 collaborateurs : Mode Création, bureau d'études et de prototypage à Mortagne-sur-Sèvre, Auvinet, atelier de confection à Saint-Martin-des-Tilleuls et AM Façons, atelier de confection à Tiffauges. La confection est un savoir-faire unique, essentiellement manuel, orchestré et développé dans les ateliers par les patronnières, les coupeuses, les repasseuses et les couturières. Le label EPV est une garantie de qualité et de sérieux pour les Maisons de Mode qui souhaitent que leurs créations soient réalisées en France avec le plus grand soin. C'est aussi un engagement dans les recrutements, donnant aux candidats passionnés une promesse de carrière avec le travail d'un geste précis et des matières qualitatives.

➤ [www.ab-couture.com](http://www.ab-couture.com)

### Literie DUVIVIER

L'histoire de la Maison DUVIVIER débute en 1928 dans l'atelier d'un jeune bourrelier tapissier vendéen réputé pour la précision de son travail, la robustesse et la finition de ses matelas. Au cœur de l'atelier de Mortagne-sur-Sèvre, la culture artisanale et le savoir-faire perdurent, se transmettant de génération en génération. Dans le respect de cette tradition, 200 compagnons confectionnent sommiers et matelas : design des lignes, sélection des tissus et des matières, fabrication des suspensions, travail du bois, garnissage et piquage des matelas... LITERIE DUVIVIER sait répondre à des demandes sur-mesure, conjuguant l'innovation et le savoir-faire ancestral. Pour LITERIE DUVIVIER, le label EPV est indispensable pour valoriser le travail artisanal de haute qualité française. C'est un atout indéniable pour promouvoir la marque tricolore, sur le marché de la literie.

➤ [www.literie-duvivial.fr](http://www.literie-duvivial.fr)



### Christophe ROY

Créée en 2001 par Christophe ROY, formé chez les Compagnons du Devoir, l'entreprise de menuiserie s'est fait connaître grâce au bouche-à-oreille entre les architectes des Bâtiments de France et les entreprises du secteur. Ce fendeur de latte en bois rénove régulièrement des monuments historiques (châteaux, églises). Il travaille principalement le châtaigner et le chêne, avec des pièces très différentes comme des toitures en lattes, liteaux pour tuiles, supports à enduits, bardage bois ainsi que des pièces spécifiques comme des abat-sons pour clochers. Le label EPV apprécie le savoir-faire de ce métier manuel dont il l'est l'un des derniers représentants en France.

➤ [www.fendeur-de-latte.com](http://www.fendeur-de-latte.com)

### Philippe RAVELEAU

Depuis 1995, Philippe RAVELEAU travaille le bois dans son atelier à La Verrie (Chanverrie). Au fil des années, il se spécialise vers la sculpture d'ornement, en collaboration avec des entreprises de menuiserie et d'ébénisterie d'art réputées. La sculpture d'ornement s'inscrit dans la décoration des pièces, meubles, cadres, portes et objets. Il se consacre principalement à la restauration de sculpture du patrimoine mobilier (églises, hôtels particuliers, châteaux et bâtiments nationaux). Grâce à sa machine à sculpter, il répond aussi à des demandes pour des séries très limitées. Ainsi, l'obtention du label EPV valide le sérieux et la qualité du travail réalisé auprès de ses clients.

➤ [www.philipperaveleau.fr](http://www.philipperaveleau.fr)



## Vers un territoire à énergie positive : que fait le Pays de Mortagne en matière de production d'énergies renouvelables ?

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Pays de Mortagne s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant à devenir un Territoire à Énergie Positive. L'objectif est de produire, à terme, plus d'énergie sur le territoire que l'on en consomme. Pour atteindre ce but, le Pays de Mortagne contribue notamment à l'émergence des projets de production d'énergies renouvelables sur son territoire.

### Des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur le toit du siège de la Communauté de Communes

Lors de la rénovation du siège de la Communauté de Communes en 2019, les élus du Pays de Mortagne ont porté une attention particulière à la sobriété et la réduction des consommations d'énergie. Des panneaux photovoltaïques ont notamment été installés sur la toiture. Les 26 panneaux, produisant environ 8MWh, couvrent ainsi aujourd'hui en partie les consommations électriques du bâtiment et de la quarantaine d'agents qui y travaillent.



### Une ombrière photovoltaïque sur le parking du siège de la Communauté de Communes

Une ombrière solaire photovoltaïque est installée depuis août 2022 sur le parking du siège de la Communauté de Communes. Cette structure au toit oblique couvre une surface de parking de 480 m<sup>2</sup>, soit 29 places. L'électricité produite par cette installation est vendue via le réseau de distribution et produira annuellement 113 MWh, l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 24 foyers. Vendée Ombrières, fondée par Vendée Energie, prend en charge l'intégralité de cet investissement.

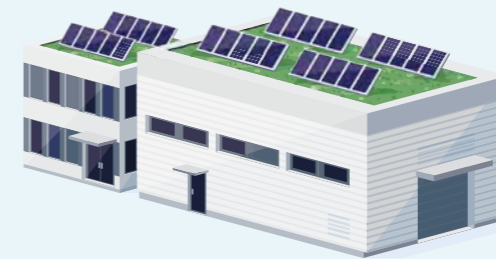
### Une centrale photovoltaïque citoyenne sur la toiture du bâtiment du service Gestion des déchets

Construit en 2021, le bâtiment du service Gestion des déchets a été conçu dans une démarche environnementale exigeante, à très basse consommation d'énergie. Une toiture de ce nouveau bâtiment a été mise à disposition du Collectif Terre d'Actions afin d'installer une centrale photovoltaïque citoyenne, permettant de produire de l'électricité verte locale. L'association a souhaité associer les habitants du territoire au financement de la centrale photovoltaïque. Ainsi, 54 souscripteurs ont permis de financer 30% du projet. Cette centrale, constituée de 120 panneaux et couvrant une superficie de 204 m<sup>2</sup>, permet de produire l'équivalent de la consommation d'une dizaine de foyers.



### Des permanences pour les habitants pour développer le photovoltaïque

Dans le cadre du guichet habitat, le Pays de Mortagne fait évoluer son offre et son accompagnement auprès des habitants. À partir du 1<sup>er</sup> février 2023, des permanences avec un conseiller spécialisé seront ouvertes spécifiquement aux propriétaires ayant des projets de mise en place de panneaux photovoltaïques (vente ou autoconsommation) sur leur toiture.



### La création d'une société de projets de production d'énergies renouvelables

Constatant un intérêt commun dans le développement conjoint des sources de production d'énergies renouvelables, le Pays de Mortagne et Vendée Energie ont créé en juillet 2022 la société de production d'énergie « Energie en Pays de Mortagne ». Cette structure a pour but de développer, réaliser et exploiter des unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire du Pays de Mortagne. La société réfléchit notamment à mettre en place diverses installations permettant la production d'électricité : centrale photovoltaïque au sol sur un ancien centre d'enfouissement des déchets, ombrières sur les parkings publics et centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics.

### Le développement d'une filière bois

La mise en place d'une filière bois va permettre de valoriser une source de production d'énergie locale aujourd'hui peu exploitée : les haies bocagères. Le Pays de Mortagne, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, souhaite constituer un groupe d'agriculteurs afin de faire évoluer les pratiques de gestion de leurs haies et valoriser localement le bois à des fins énergétiques.



### Le saviez-vous ?

Vendée Energie, producteur local d'énergies renouvelables en Vendée, mobilise ses équipes pour assister les différents acteurs économiques dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables.

Créé par le Sydev en 2012, cette société d'économie mixte est le partenaire privilégié du Pays de Mortagne pour la mise en place de projets de production d'énergies renouvelables.

Vendée Energie exploite 7 parcs éoliens, 59 centrales solaires photovoltaïques sur toitures et 6 centrales solaires au sol, soit près de 90 MW d'unités de production d'énergies renouvelables.

Elle agit également dans la production et la distribution de BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules issu de la méthanisation) et de l'hydrogène vert.



portrait

## YANN PODEVIN, ENGAGÉ SUR LE TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION.

Yann PODEVIN partage son quotidien entre sa vie de famille, son métier de responsable des ateliers techniques à Mortagne-sur-Sèvre et son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire. Le vendredi 4 novembre dernier, il est nommé à la tête du centre de secours de Chanverrie. Composé de 32 pompiers, le centre intervient sur les communes de Chanverrie, Saint-Martin-des-Tilleuls, Saint-Aubin-des-Ormeaux et La Gaubretière. En 2021, ils comptabilisent 310 interventions.

Dans l'espace convivial du centre de secours, 3 sapeurs-pompiers volontaires échangent sur leur intervention sur un accident de la route à quelques kilomètres, plus tôt dans la matinée. «Voilà, maintenant ils repartent travailler, chacun de leur côté.» explique le chef de centre. Être pompier n'était pas le rêve d'enfant de Yann PODEVIN. «Mon truc c'était le sport !» dit-il. Passionné de cyclisme de nombreuses années, il débute sa carrière professionnelle en tant qu'apprenti aux espaces verts à la commune de Pouzauges. 4 ans plus tard, lorsqu'il est embauché, le chef de centre de l'époque lui propose de devenir pompier volontaire. «Je ne connaissais pas vraiment l'univers des pompiers mais je décide quand même de me lancer le 1er décembre 2002.» précise-t-il. Il restera volontaire 16 ans au sein du centre pouzaugeais.

En 2019, Yann déménage à La Verrie pour des raisons personnelles. En double affectation durant 2 ans, il cumule les interventions : «la journée j'intervenais sur Pouzauges, le week-end et la nuit sur Chanverrie». Il intègre la mairie de Mortagne-sur-Sèvre en 2021, en tant que responsable des ateliers techniques ainsi que le centre de secours de la commune. En fonction de son emploi du temps, cela lui permet d'être au plus proche car il doit se situer à moins de 8 minutes de la caserne en cas d'appel. «Mon employeur et le centre de secours ont signé une convention commune me permettant de partir en intervention durant mon temps de travail.» déclare Yann. Les règles sont fixées au cas par cas. En contrepartie, lorsque le pompier intervient sur son temps de travail, son dédommagement est versé à l'entreprise.

Les années d'expérience et les formations internes permettent à Yann d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre de nouvelles responsabilités. Au départ du capitaine Christophe ARNOU, il devient chef de centre à Chanverrie. «Mon rôle c'est de gérer le centre et ses effectifs. J'accompagne les sapeurs-pompiers volontaires dans leur évolution, je leur transmets les informations du Département. Avec les chefs d'équipes et adjoints, nous débattons sur les problématiques rencontrées pour aider au mieux le personnel. Nous devons être leur point de repère au sein de la caserne.» présente-t-il.

Son poste demande de la rigueur, de la disponibilité et un esprit d'équipe. Cela rejoint ses choix professionnels, telle une vocation, il s'épanouit dans le service public. Il faut trouver l'équilibre entre toutes ces casquettes. Pour relâcher la pression et développer le collectif, l'Amicale leur permet d'organiser des événements festifs. «Le point fort d'un centre de volontaires c'est l'entraide et la convivialité. On parle souvent d'esprit de famille !» affirme-t-il.

L'engagement et le dévouement sont des valeurs fortes chez les sapeurs-pompiers. «Accompagné de mes deux adjoints, Guillaume et Julien, je souhaite motiver les jeunes, les pousser à progresser et à s'investir au sein de la caserne.» explique le chef de centre. L'année prochaine, deux jeunes sapeurs-pompiers de Mortagne-sur-Sèvre vont intégrer l'équipe de Chanverrie en tant que volontaires. Le recrutement est difficile car peu d'entreprises connaissent les modalités de la convention. Il recherche des personnes qui travaillent à La Verrie et qui peuvent répondre aux appels la journée. «Il n'y a pas de conditions particulières pour intégrer les effectifs. Le plus important c'est d'être motivé ! Et pourquoi pas vous ?» clôture Yann, en souriant.



Scannez-moi !  
Retrouvez le portrait  
de Yann PODEVIN en vidéo.



## Communauté de Communes du Pays de Mortagne

21 rue Johannes Gutenberg  
CS 80 055 La Verrie  
85130 Chanverrie  
02 51 63 06 06  
contact@paysdemortagne.fr  
www.paysdemortagne.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

• Assainissement : 02 51 63 06 06  
contact@paysdemortagne.fr

• Développement économique :  
02 51 63 69 17  
economie@paysdemortagne.fr

• Gestion des déchets :  
02 51 63 69 29  
gestion-dechets@paysdemortagne.fr

• Relais Petite Enfance :  
02 51 63 69 19  
rpe@paysdemortagne.fr

## Office de Tourisme

02 51 65 11 32  
tourisme.paysdemortagne.fr

L'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille au siège de la Communauté de Communes du lundi après-midi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les Points Info Tourisme de Mortagne-sur-Sèvre, Mallièvre et Saint-Laurent-sur-Sèvre sont fermés pendant la saison hivernale, jusqu'au 31 mars 2023.

## infos pratiques

### Urbanisme et habitat

#### Guichet Habitat

Le guichet habitat est le lieu d'information unique sur l'habitat et les aides à l'amélioration de l'habitat.

02 51 63 06 06  
habitat@paysdemortagne.fr

#### Autorisations d'urbanisme

Demandes en ligne sur  
https://cc-mortagne.geosphere.fr/portailccs

Un guide d'utilisation est disponible sur [www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)

Urbanisme : 02 51 63 58 53  
urbanisme@paysdemortagne.fr



### Déchetteries

#### Déchetterie du Landreau

4 rue Thomas Edison - Pôle du Landreau  
La Verrie - 85130 Chanverrie  
02 51 63 03 14

Lundi et vendredi : 14h – 18h  
Mardi et jeudi : 9h – 12h  
Mercredi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

#### Déchetterie du Grand Bois Chabot

Le Grand Bois Chabot  
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre  
02 51 67 70 10

Lundi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h  
Mercredi et jeudi : 14h – 18h  
Vendredi : 9h – 12h

#### Déchetterie des Quatre Routes

Les Quatre Routes  
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls  
02 51 65 62 72

Lundi et samedi : 9h – 12h / 14h – 18h  
Mardi, mercredi et vendredi : 14h – 18h



### Espace Aqualudique

Avenue du Chaintreau  
85290 Mortagne-sur-Sèvre  
02 51 65 01 73  
espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Fermeture technique du lundi 2 au dimanche 8 janvier inclus.

#### Horaires d'ouverture

Période scolaire - Du 9 janvier au 12 février, puis du 27 février au 16 avril

Lundi : 10h – 14h  
Mardi : 12h – 14h / 17h30 – 21h30  
Mercredi : 15h30 – 18h30  
Jeudi : 12h – 14h  
Vendredi : 12h – 14h / 18h30 – 20h30  
Samedi : 15h30 – 18h30  
Dimanche : 9h – 12h30

Vacances scolaires - Du 13 février au 26 février

Lundi : 10h30 – 14h / 15h – 19h  
Mardi : 12h – 14h / 15h – 21h30  
Mercredi : 12h – 14h / 15h – 19h  
Jeudi : 12h – 14h / 15h – 19h  
Vendredi : 10h30 – 14h / 15h – 19h  
Samedi : 15h – 19h  
Dimanche : 9h – 12h30

#### Autres activités :

Semaine de la Forme du 20 au 24 février

Inscription aux activités du 3<sup>ème</sup> trimestre à partir du lundi 6 mars, sous réserve de places disponibles.

Plus d'informations sur [www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)

## Permanences cantonales et départementales



**Stéphanie BRETON**  
Chargée de mission  
du Conseil Départemental.

Permanence les trois premiers  
vendredis du mois.  
Sur rendez-vous au 02 28 85 85 34



**Guillaume JEAN**  
Conseiller Départemental  
du Canton de Mortagne-sur-Sèvre.

Permanence les mercredis des  
semaines paires de 15h à 17h.  
Sur rendez-vous au 02 28 85 85 28

**Dimanche 8 janvier**  
« *Le Tour des balcons* »

Randonnée pédestre

Organisée par la municipalité et les Randonneurs de Sèvre

Départ de la Clef des Champs entre 9h et 10h  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Dimanche 15 janvier • 9h-12h30**  
**Matinée « Jouons Collectif »**

Animations et dégustations gratuites pour Terre de jeux 2024

Salle Henri-Victor Mallard et extérieurs  
CHANVERRIE

**Samedi 14 et dimanche 15 janvier**  
**Le Dernier Homme Debout**

Course pédestre organisée par l'ATRAS

Départ salle omnisports à 11h50  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Vendredi 20 janvier - 20h**  
**Diaporama « la Roumanie »**

Organisé par Saint Laurent sans Frontières

Salle de l'Îlot  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Vendredi 20 janvier • 20h30**  
**Nuit de la lecture**

Finale du concours de lecture à voix haute en partenariat avec le collège Olivier Messiaen et l'école Saint-Léger

Bibliothèque « Le Marque Page »  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



**Samedi 21 janvier • 20h30**  
**Gus « l'illusionniste »**

Spectacle humoristique tout public

Proposé par les municipalités de Mortagne-sur-Sèvre et Saint-Laurent-sur-Sèvre

Réservation : 02 51 67 81 44 ou 02 51 65 19 42

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**idées sorties**

**Samedi 28 janvier • 20h30**  
**et dimanche 29 janvier • 15h**

**Flagrants délives**

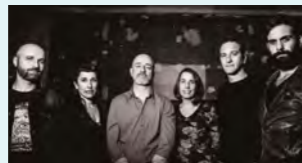
Spectacle cabaret-théâtre

Organisé par les Baladins de la médecine pour soutenir l'association Vendée Akamasoa

Tarifs : Adulte 17 €, Enfant (5-13 ans) 9€

Réservation sur Helloasso 06 32 63 48 01 ou www.vendee-akamasoa.com

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



**Jedi 2 février, 20h30**  
**Sylvain Guo & Le chant de la Griffie**

Polyphonies francophones

Tout public

Réservations : 02 51 65 19 42 / mortagnesurve.fr

Le Piment  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Dimanche 5 février**  
**Montfort Trail**

Trail 5, 10, 21 km, marche nordique, course enfants

Organisé par l'école Montfort

Inscriptions sur : my.raceresult.com/194932

Départ Espace Vert Saint-Gabriel  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Dimanche 12 février**  
**Gala vidéo**

Organisé par Saint Laurent Images et Sons

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Mercredi 15 février**  
**« Jeux lis à Mortagne »**

par la ludothèque et la bibliothèque

Matinée « Chasse aux cartes » pour les 2-5 ans

Après-midi « Panic à la ludo et à la biblio » pour les 6 ans et +

Ludothèque « La Boîte à jeux »  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Vendredi 17 février**  
**« Jeux lis à Mortagne »**

par la ludothèque et la bibliothèque

Soirée jeux de mots et langage

Bibliothèque « Le Marque Page »  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Du lundi 20 au vendredi 24 février**  
**Semaine de la forme**

Espace Aqualudique  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Mardi 21 février**  
**Animation Jeux tactiles**

Bibliothèque de La Verrie  
CHANVERRIE

**Vendredi 24 février • 14h15 et 18h30**

**Mon prof est un troll - Cie Cavales**

Théâtre

Jeune public à partir de 8 ans

Réservations : 02 51 65 19 42 / mortagnesurve.fr

Salle de la Cave  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Vendredi 24 février • 20h**  
**« Rêve d'Italie »**

Soirée diaporama proposée par Saint Laurent sans Frontières

Salle de l'Îlot  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 4 mars**  
**24<sup>ème</sup> Rand'aubinoise**

Marche, Trail et VTT

Organisée par le comité des fêtes  
SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX



**Samedi 4 mars • 21h**  
**Opus Jam « Douce France »**

Groupe vocal à capella proposé par le Département de la Vendée, avec la participation de l'Institut Musical de Vendée.

Renseignements et réservations 02 28 85 85 70  
evenements.vendee.fr

Basilique  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 4 mars**  
**The Not'Perfect Club 2**

Diner-spectacle organisé par l'harmonie Not'Perfect

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



**Samedi 4 mars**  
**Rencontres théâtrales**

En partenariat avec la fédération Tram 303 et l'association Antiride Théâtre

Le Piment  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



**Samedi 4 et dimanche 5 mars**  
**Bulles de Sèvre**

Festival bande-dessinée

Organisé par l'association Bulles de Sèvre

Salle de l'Îlot  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



**Dimanche 5 mars - 15h30**  
**Rom Sucar**

Concert de musique tzigane au profit de l'association Volovat-Burla

Tout public

Réservations : 02 51 65 19 42 / mortagnesurve.fr

Le Piment  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



**Du vendredi 17 au dimanche 19 mars**  
**6<sup>ème</sup> Festival du Polar**

Par l'association 36 quai de Sèvre

Festival autour du roman policier.

Concours de nouvelles, rallye familial, jeu de piste, salon du livre, escape game.

Le vendredi : théâtre « 12 hommes en colère » par la troupe de théâtre du Puy-Saint-Bonnet.

Plus d'infos : www.36quaidesevre.fr  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Vendredi 17 et samedi 18 mars**  
**Soirées Disco**

Organisées par le Foyer des Jeunes

Salle de la Botterie  
SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS



**Du samedi 18 au samedi 25 mars**  
**Semaine nationale de la Petite Enfance**

Animations du Relais Petite Enfance sur le thème « POP : explorer l'extraordinaire dans le quotidien »

PAYS DE MORTAGNE

Plus d'informations sur  
www.paysdemortagne.fr

**Samedi 18 mars**  
**Concert de la chorale Tournesol de la Bruffière**

La Godelinière  
LES LANDES-GENUSSON

**idées sorties**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril • 20h30**  
**Mon père est une chanson de variété – Cie L'Outil de la Ressemblance**

Musique / humour

Tout public

Réservations : 02 51 65 19 42 / mortagnesurve.fr

Le Piment  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 1<sup>er</sup> avril**  
**Soirée chorégraphique**

Proposée par la Cie Écoute s'il pleut.

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



**Samedi 15 avril – 20h30**

**Chavari & Durand « Ouoi de neuf ? Molière ! »**

Théâtre proposé par la municipalité

Tout public

Tarifs : Plein tarif : 15 € ; PASS : 7,50 € ; Gratuit – 18 ans

Réservations : Mairie de Saint-Laurent-sur-Sèvre 02 51 67 81 44

La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Séances Cinéma**

• Séances proposées par Familles Rurales Saint-Laurent-sur-Sèvre  
Mercredi 18 janvier - 20h30  
Mercredi 15 février - 20h30  
Mercredi 15 mars - 20h30  
La Clef des Champs  
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

• Séances proposées par Familles Rurales Mortagne-sur-Sèvre  
Séances les semaines paires  
Vendredi à 20h30  
Samedi à 20h30  
Dimanche à 17h  
Le Piment  
MORTAGNE-SUR-SÈVRE  
Programmation sur  
www.baladimages.fr

**THÉÂTRE ASSOCIATIF**  
**« Une croisière d'enfer » de Marie LAROCHE-FERMIS**

Par la troupe de théâtre Côté Coulisses

Du 25 février au 10 mars

Théâtre de Chambreaud  
CHANVERRIE

**« Arrêtez tout ça ! » de Vivien IHERAUX**

Par la troupe Le Théâtre verriais

Samedi 21 janvier à 20h30

Dimanche 22 janvier à 15h

Samedi 28 janvier à 20h30

Dimanche 29 janvier à 15h

Mardi 31 janvier à 20h30

Vendredi 3 février à 20h30

Samedi 4 février à 20h30

Théâtre de La Verrie  
CHANVERRIE

**« Ma femme est tombée sur la tête » d'Yvon TABURET**

Par la troupe "Des potes et de l'art"

Samedi 25 février à 20h30

Dimanche 26 février à 15h

Samedi 4 mars à 20h30

Dimanche 5 mars à 15h

Vendredi 10 mars à 20h30

Réservations conseillées au 07 63 87 67 24

Les tarifs : adultes 8€, étudiants 3,50€, enfants jusqu'à 10 ans gratuit

Salle de Landebaudière  
LA GAUBRETIÈRE

**Réseau des Bibliothèques**  
PAYS DE MORTAGNE




**La Parenthèse animée : À vous de jouer !**

Le Réseau des Bibliothèques continue à vous proposer des animations sur le thème du jeu dans les bibliothèques.

Retrouvez le programme sur  
biblio.paysdemortagne.fr





*En 2023...  
cultivons nos savoir-faire*

**Pays de  
Mortagne** 

[www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)